



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

naissance

Question écrite n° 58891

Texte de la question

M. Jean Tiberi attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité sur les efforts que compte entreprendre le Gouvernement en faveur des maisons de naissance. Préconisées par le plan périnataliste de 2005-2007, celles-ci peinent à exister dans l'hexagone, à l'exception d'une expérience menée dans une clinique parisienne (clinique Léonard de Vinci dans le 11^e arrondissement).

Données clés

Auteur : [M. Jean Tiberi](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58891

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : Famille et solidarité

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 septembre 2009, page 8937

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)